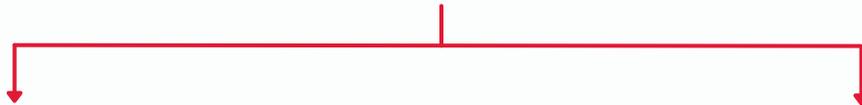


Technologie supprimée en Sixième :

un plan social mal camouflé et une décision inacceptable pour financer un nouvel enseignement complémentaire.



Révision du programme de cycle 3 de sciences et technologie :

alourdissement du programme, des professeur·es de SVT et de physique-chimie chargé·es d'enseigner des notions de technologie.

Révision du programme de technologie de cycle 4 pour une « discipline revalorisée » :

changement de cap vers le numérique et découverte des métiers, avec des éléments pris aux programmes de mathématiques et de sciences !

Une heure obligatoire de soutien ou approfondissement, en français ou en mathématiques, avec regroupement en interclasses mais sans moyen d'enseignement pour des groupes allégés



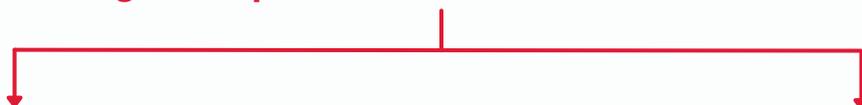
Primarisation du collège :

interventions de professeur·es des écoles au collège, échanges de service 1er et 2nd degrés encouragés, limitation aux « savoirs fondamentaux ».

Un collège à deux vitesses :

« compétences clés » pour les un·es et notions approfondies pour les autres, risque accru de (pré)orientation précoce en lien avec la Découverte des métiers dès la Cinquième et la réforme des LP.

Devoirs faits (alias « accompagnement aux devoirs ») obligatoire pour tous les élèves de Sixième



Outil de pilotage :

nomination d'un·e référent·e pour s'assurer de l'uniformisation des pratiques.

Un moyen d'imposer le Pacte :

« Devoirs faits » est une mission secondaire intégrée au Pacte. Le projet est de substituer le Pacte aux HSE et IMP dès 2024.

La Découverte des métiers dès la Cinquième

- Une demi-journée hebdomadaire soit de **54 à 108 heures par an prises sur des temps d'enseignement** : détournement du programme de technologie et des interventions sur le temps des autres disciplines (stages, forums des métiers, interventions d'associations, visites de lycées professionnels...)
- Inadaptée à la maturité des élèves de Cinquième
- **Est-ce le retour annoncé de la pré-orientation** des élèves en fin de Cinquième ?
- Coordination par un·e enseignant·e ayant signé le Pacte

Risque de dénaturation des métiers

- **Des professeur·es considéré·es comme interchangeables** (confusion généralisée entre les disciplines et entre 1er et 2nd degrés)
- **Glissement des missions**
- Risque d'**effectifs lourds** même en soutien ou en Devoirs faits
- Priorité aux **savoirs dits fondamentaux** au détriment d'enseignements ambitieux des disciplines
- Une **multiplication des évaluations nationales** standardisées et des **certifications**

Le cheval de Troie du Pacte

Le Pacte est présenté comme une revalorisation et la solution pour réduire les effectifs en soutien ou approfondissement et pour Devoirs faits. Le ministère fait le pari que les collègues voudront travailler plus et signer le Pacte. C'est à ce prix qu'il y aurait des groupes allégés.

- C'est bien du **chantage** : le Pacte au lieu de donner les moyens d'enseignement pérennes nécessaires pour des groupes à effectif réduit !
- Le Pacte est un **accroissement massif de la charge de travail** : 18h de remplacements de courte durée pour la première brique ; 24 heures effectives devant élèves et tout le travail associé (préparation, concertation...) pour la deuxième brique. Une troisième brique sur les projets ou coordination (CNR, élèves à BEP, découverte des métiers).
- **Le Pacte est un outil de contractualisation et d'annualisation des services**. Signer le Pacte c'est accepter un emploi du temps à trous pour pouvoir faire, avant tout, des remplacements de courte durée au débotté !

**Refusons de signer le Pacte !
Notre statut n'est pas un contrat !**